

## **Présidente de l'université Toulouse Jean Jaurès : Porte-parole de la mobilisation ou du gouvernement ?**

Le 3 février 2020, la présidente de l'université a publié un communiqué annonçant son soutien à la mobilisation contre la réforme des retraites et la Loi de Programmation Pluriannuelle de la Recherche (LPPR) contre lesquelles les personnels et étudiant·es de plusieurs laboratoires, départements et services universitaires se sont élevés.

Ce message n'est pas passé inaperçu et certain·es ont été tenté·es de la désigner comme la porte parole de la mobilisation.

**Ce soutien supposé ne manque pas de nous surprendre.**

*Car, dans les faits, la réalité est toute autre.*

Ainsi, le lendemain de sa déclaration, pour la journée de grève et de manifestation du jeudi 6 février, si elle autorisait des absences exceptionnelles pour les personnels et la levée de l'assiduité pour les étudiant·es pour la demie journée, elle indiquait aussi "*il est important que le deuxième semestre puisse se dérouler dans les meilleures conditions au sein de notre établissement. Pour cela, nous entendons notamment le besoin de clarté quant aux dispositions exceptionnelles qui seraient prises pour conjuguer **maintien des activités** et mobilisation des personnels et des étudiant·e·s.*" . **N'est-ce pas contradictoire avec l'établissement d'un vrai rapport de force nécessaire pour faire reculer le ministère et le gouvernement ?**

Cette même présidente a fait voter en décembre **le gel de 31 postes d'enseignant·es-chercheur·ses** pour la seule campagne 2020, tout en assurant que le volume des heures d'enseignements serait maintenu. Cela est-il compatible avec "*Nous partageons le refus exprimé par les communautés scientifiques de dispositions qui viendraient aggraver la précarisation et l'insécurisation, remettre en question le statut des enseignant·e·s chercheur·e·s.*". **Par qui seront dispensées ces milliers d'heures et à quel taux horaire ?**

Ce 4 février elle s'apprêtait à faire voter, « ni vu ni connu », **la réduction de la capacité d'accueil de masters et licences, seule mesure, à caractère sélectif** qu'elle puisse envisager pour pallier le manque de moyens. Ce serait aujourd'hui effectif si les étudiant·es et personnels en lutte n'avaient pas décidé de s'inviter au Conseil d'administration.

**N'est-ce pas déjà la mise en œuvre de la politique que la LPPR ne fera qu'aggraver ?**

**La précarité** promise par les réformes touche déjà pleinement les étudiant·e·s, personnels administratifs et techniques et vacataires de notre université :

- **Pour les étudiant·e·s**, leurs « meilleures années » sont remplies d'emplois ubérisés pour se payer le droit d'étudier dans une fac où on leur demande de choisir entre travail et étude pour espérer passer à travers les mailles de la sélection.
- **Pour les vacataires enseignant·e·s**, les conditions de travail et de vie se dégradent en raison de salaire non-mensualisé, de filières supprimées ou encore de champs d'enseignement non malléables aux fluctuations du marché du travail.
- **Pour les personnels administratifs et techniques**, le manque de moyens et les sous-effectifs chroniques alors que le nombre d'étudiant·e·s ne cesse de croître, se

traduisent par une dégradation constante des conditions de travail et un environnement de travail délétère. Là aussi, la précarité guette avec **le recours presque généralisé aux CDD ou au renouvellement de CDD** sans perspective de progression de carrière.

La présidente de l'université Toulouse Jean Jaurès nous a davantage habitués à être **l'administratrice de la précarité à l'université** (malgré de nombreuses rencontres avec le collectif des précaires de l'université) et **la courroie de transmission des mesures gouvernementales**. Difficile de croire dans ces conditions à une quelconque rébellion - ou mobilisation - de notre présidente, qui est plutôt un **serviteur zélé de la mise en pièce de notre service public d'enseignement supérieur et de recherche**.

Nous ne pouvons donc la reconnaître comme porte-parole d'un mouvement auquel, pour l'instant, elle ne contribue pas dans l'établissement qu'elle dirige. Nous entendons cependant que notre présidente est d'accord avec nous pour ne pas être d'accord avec ce gouvernement.

Si tel est bien le cas, nous attendons alors qu'elle prenne ses responsabilités et contribue pleinement, en sa qualité de cheffe d'établissement à la construction du rapport de force contre le gouvernement et sa ministre de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation :

- De maigres matinées de banalisation de l'Université ne suffiront pas. Tous les personnels et les étudiant·es doivent pouvoir participer à la mobilisation générale pendant la totalité des journées d'action et de grève nationales ou locales.
- Les pressions sur les personnels BIATSS (menaces de retenues sur salaires, demande aux chefs de service de faire remonter le nom des grévistes absents l'après-midi) sont des freins à la mobilisation. Il faut annoncer à tous et toutes que ces pratiques n'ont plus cours dans l'établissement.
- Une mobilisation univoque de toute la communauté universitaire contre un gouvernement de plus en plus autoritaire est indispensable. Nous devons définir au plus vite comment notre établissement participera activement et avec détermination au mouvement à compter du 5 mars 2020.

Ce n'est pas d'une porte-parole dont nous avons besoin mais d'entrer dans l'action. Nous devons unir nos forces afin de préparer les prochaines journées de mobilisation avec l'ensemble de la communauté universitaire.

**En commençant par nous réunir tous ensemble, étudiant.e.s, personnels administratifs et techniques, et personnels enseignants, en Assemblée Générale, dès ce mardi 25 février 2020 afin de décider démocratiquement de quels moyens se dote notre établissement pour construire le rapport de force et faire plier le gouvernement sur l'ensemble des réformes !**

**Ni retraite à points, ni loi de démantèlement de l'ESR !  
Jusqu'au retrait !**